La question du dépistage des hépatites B et C est d'importance majeure au regard de la prise en charge des personnes infectées et de l'évolution de ces pathologies. Souvent sans symptômes, ces infections présentent des risques importants de transmission et d'évolution vers des pathologies plus graves telles que les cancers ou cirrhose.

L'élimination du VHC en 2025 est une mesure phare du Plan priorité prévention, et s'appuie sur l'augmentation des dépistages ciblés, associés à l'accès au traitement efficace et rapide du VHC (8 semaines), y compris en ville.

Menée à partir des données du Baromètre santé 2016 de Santé publique France et du sur-échantillon francilien, cette étude propose un état des lieux sommaire du dépistage des hépatites B et C.

Dans un format synthétique, elle présente des données relatives au dépistage et établit des comparaisons avec les autres régions. Des données d'évolution entre 2010 et 2016 permettent de dégager quelques tendances

.
Sont également explicités les freins au dépistage.

Parmi les éléments marquants :

- L'activité de dépistage des hépatites B et C en Île-de-France, bien que supérieure à celle rapportée dans les autres régions, demeure insuffisante ;

- Les personnes pour lesquelles il existe des recommandations de dépistage déclarent plus fréquemment en avoir réalisé un ;
- Le dépistage des hépatites B et C est plus fréquent parmi les populations les plus diplômées. Cela pourrait s 'expliquer par leurs meilleures connaissances en matière de prévention et de santé ;
- Les deux motifs invoqués au non dépistage sont, pour ces deux hépatites, le fait de ne pas y penser et qu 'aucun médecin ne l'ait proposé.

Ces données sont précieuses pour renforcer l'efficacité des actions de dépistage, par les professionnels de santé, comme par les acteurs associatifs, en particulier à l
'
occasion de la semaine régionale des dépistages VIH, IST, hépatites, pilotée par l
'
ARS avec l
'
ensemble des acteurs régionaux.

Consulter l'étude ICI